



Conseil du GEM l'Eclaircie  
du vendredi 11 février 2022, 14h30

Participants en présentiel (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, sur présentation notamment, du passe vaccinal) :

Patrick Alpern  
Abdel Berahmoune  
Stéphane Chauvin  
Fabien Degoul  
Hélia De Jesus  
Michel Dykman, Administrateur  
Karim Fekkar  
Olivier Fouché, Administrateur  
Grégory Fraysse, Administrateur  
Thierry Lacour

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent compte-rendu diffusé aux membres et partenaires médico-sociaux et institutionnels du GEM l'Eclaircie

Pierre Missoud  
Youssef Mouchit  
Philippe Nazombo  
Laurent Nicolas  
Doris Patou, Administratrice  
Delphine Primat  
Florence Rettab  
Florence Soutoul  
Claire Szmiedt  
Brigitte Tremblay

-----

Je sollicite votre écoute quelques minutes et vos réflexions/suggestions, à la fin de chacune de mes interventions, sont les bienvenues.

**Relevé des points abordés :**

**1 – Accueil de deux nouveaux membres –**

Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Noëlle Briolan (qui a signé son contrat « visiteur » le 09/02/22) et à Fernando Da Silva (qui a signé son contrat « visiteur » le 10/02/22).

## 2 - Actualité au GEM l'Eclaircie (depuis le dernier Conseil du GEM du 04/02/22) –

- 1er sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Fabien Del, Thierry Lacour et Véronique Soullier se sont exprimés en visioconférence mardi 08/02/22 :

**La pollution plastique** a atteint *"toutes les parties des océans, de la surface aux grands fonds marins, des pôles aux côtes des îles les plus isolées"* et menace la biodiversité marine *"du plus petit plancton à la plus grosse baleine"*, comme les écosystèmes marins, alerte ce mardi le WWF en appelant à s'engager rapidement vers un traité sur les plastiques, à quelques semaines d'une assemblée environnement de l'ONU.

Entre 19 et 23 millions de tonnes de plastiques arrivent chaque année dans les eaux de la planète, dont une bonne partie finit en mer.

Un danger croissant de ces produits et composants chimiques en décomposition, avec des répercussions sur l'ensemble de l'écosystème (milieu naturel), les êtres vivants, dont les oiseaux de mer (comme les poissons, mangent du plastique) et bien évidemment les humains.

Illustration, en Malaisie, l'un des pays où les eaux sont les plus polluées dans le monde, les micro plastiques se sont immiscés dans la chaîne alimentaire des habitants.

Ces produits (constituant plus de 60 % de la pollution marine) sont pour une bonne part des plastiques à usage unique interdits dans un nombre croissant de pays. Ils se dégradent au fur et à mesure de leur séjour dans l'eau (polluant la faune et la flore en mer), devenant de plus en plus petits, jusqu'au « nano-plastique » d'une taille inférieure au micromètre (millième de millimètre).

La pollution aux plastiques est telle qu'un septième continent constitué de nos déchets occupe plus d'un million et demi de km<sup>2</sup> dans le Pacifique.

### **Saturation des océans**

Selon l'équipe internationale menée par Atsuhiko Isobe, du Centre de recherches océaniques et atmosphériques de l'université de Kyushu (Japon), il y aurait 24,4 trillions (milliards de milliards) de particules plastiques, d'une taille comprise entre 1 et 5 millimètres en suspension dans les océans, ce qui représenterait entre 82 000 et 578 000 tonnes.

L'Asie du Sud, du Sud-Est et la Chine génèrent environ 68 % de tous les déchets plastiques mal gérés dans le monde.

Des eaux côtières jusque dans les abysses en haute mer, la contamination est généralisée (même si la connaissance de ces grands fonds sous-marins est limitée par la difficulté à y mener des recherches).



Si plus aucun plastique n'arrivait dans les océans, le nombre des micro-plastiques devrait y doubler d'ici 2050. Or, selon les estimations citées par le WWF, la production de plastique dans le monde devrait doubler d'ici 2040.

Il y a une limite à la pollution que peuvent absorber nos écosystèmes. Limite déjà atteinte en Méditerranée, dans les mers Jaune et de Chine orientale (entre la Chine, Taïwan et la péninsule coréenne) et dans la banquise arctique.

Les représentants de l'industrie estiment toutefois probable que la croissance de production ralentisse et permette d'éviter ce doublement.

D'après Eirik Lindebjerg, responsable du dossier plastique au WWF, « *considérant la saturation de nos écosystèmes, nous devons aller vers zéro pollution, aussi vite que possible* ».

En effet, chercher à nettoyer les océans est extrêmement difficile et cher.

C'est pourquoi, il est bien moins coûteux et plus efficace d'agir en amont et à l'échelle mondiale (par une recyclabilité réelle visant la disparition de certains produits d'une part, et par une éducation au zéro déchet dans la nature, y compris la mer, d'autre part).

-----

Le WWF (ou Fonds mondial pour la nature) est une organisation non gouvernementale internationale (ONGI) créée en 1961, vouée à la protection de l'environnement et au développement durable.

Elle est l'une des plus importantes ONG environnementalistes de la planète, grâce à plus de six millions de soutiens à travers le monde, travaillant dans plus de cent pays et soutenant environ 1 300 projets environnementaux.

- 2ème sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Olivier Fouché, Grégory Fraysse, Thierry Lacour et Guy Roberval se sont exprimés en visioconférence jeudi 10/02/22 :

A l'initiative d'Emmanuel Macron, le « **Sommet mondial de l'océan** » (ou « One Ocean Summit ») :

- ✓ Réunit, du 9 au 11 février 2022, à Brest, une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement (dont ceux de Colombie, d'Islande, des Seychelles et du Portugal, la présidente de la Commission européenne et le président du Conseil européen) pour :
  - *"Mettre les scientifiques, les organisations non gouvernementales, les acteurs économiques, les acteurs régionaux et les Nations unies (193 Etats membres) autour de la table"*
  - *"Lancer des initiatives en matière de recherche et de juridiction internationale et protéger cet espace"*
- ✓ Pourrait devenir un rendez-vous régulier (au même titre que ceux sur le climat ou la biodiversité)

a déclaré le chef de l'Etat français à la presse.

Il s'agit :

- ✓ De partager les connaissances liées :
  - au rôle des océans dans la lutte contre le réchauffement climatique
  - à l'impact du changement climatique sur les océans
- ✓ De prendre en compte les évolutions scientifiques, technologiques et environnementales liées au monde des océans
- ✓ D'éviter d'éventuelles « crises » océaniques

**La France possède le 2<sup>ème</sup> domaine maritime le plus étendu du monde, après celui des Etats-Unis** (et bien avant ceux de l'Australie et de la Russie, notamment).

Son domaine maritime (si on inclut la mer territoriale, la zone économique exclusive et le plateau continental) représente une superficie de plus de 10,2 millions de km<sup>2</sup> (répartis sur tous les océans) dont le contrôle et la surveillance constituent des enjeux stratégiques et économiques.

**Quelle est l'importance des espaces maritimes français ?**

Forte de ses départements d'outre-mer, de ses collectivités d'outre-mer, de ses Terres australes et antarctiques, la France possède des côtes d'une longueur de trait de :  
18 450 km dont 5 853 km pour la métropole.

Par ailleurs, la France, là encore si l'on englobe à la fois les espaces maritimes sur lesquels elle exerce sa pleine souveraineté (eaux intérieures et mer territoriale) et ceux sur lesquels elle exerce des droits souverains à des fins principalement économiques (plateau continental et zone économique exclusive), est bordée par près de 22 860 km de frontières maritimes avec 30 États, soit plus que tout autre pays dans le monde.

Avec certains de ces États, la France a d'ailleurs plusieurs frontières, dont 4 avec le Royaume-Uni, 2 avec l'Australie ainsi qu'avec l'Espagne.

**Riche d'intérêts géopolitiques et financiers**, le milieu essentiel et fragile de la mer va ainsi faire l'objet d'accords internationaux sur des enjeux majeurs, comme la pollution des océans, la lutte contre la pêche illégale et la protection de la haute mer.

Parmi les plus grandes menaces qui pèsent sur l'équilibre des océans, le plus grand fléau vient directement des hommes.

Les océans recouvrent 70 % de la surface du globe et participent à la préservation des espèces végétales et animales. Ils jouent un rôle important, puisqu'ils fournissent 50 % de l'oxygène disponible sur terre et absorbent 30 à 40 % des émissions annuelles de CO<sub>2</sub>.

Un abysse existe entre les moyens accordés à la recherche biomédicale et la faiblesse des financements disponibles pour l'océanographie, pourtant très onéreuse. Cette discipline est le parent pauvre de la recherche. Parmi les différents domaines scientifiques, la biologie marine est la moins bien dotée. Il est pourtant essentiel d'explorer tous les aspects de l'océan.

De nos jours (et depuis toujours), on considère la haute mer comme un « far-west » où les activités d'extraction sont possibles sans limite.

Aujourd'hui, le droit de la mer ne permet pas de protéger les vastes aires marines. C'est pourquoi, des décisions concrètes ne peuvent être prises qu'à un niveau international.

En effet, il est important de préserver le milieu marin, en particulier pour la survie de l'homme :

✓ **L'océan absorbe plus de 90 % de la chaleur qui résulte des gaz à effet de serre**

L'océan joue un rôle clé dans la lutte contre le réchauffement climatique. « *Sans lui, on serait cramé à la surface de la Terre, on ne pourrait pas survivre !* », explique Françoise Gaill, océanographe et directrice de recherche au CNRS.

✓ **L'océan abrite environ 2,2 millions d'espèces**

Une coalition d'ONG pour la protection des eaux profondes s'inquiète de la volonté de certains États d'exploiter les fonds marins pour leurs ressources minières, avant même de les avoir explorés et étudiés. « *Détruire un univers qu'on ne connaît pas et dont nous aurons besoin, c'est une absurdité* », précise Christian Buchet, directeur du Centre d'études de la mer de l'Institut catholique de Paris.

✓ **L'océan nourrit 3 milliards de personnes**

3,1 milliards d'individus tirent du poisson 20 % des protéines animales qu'ils ingèrent selon la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Par ailleurs, 10 % de la population mondiale tirent leurs moyens de subsistance de la pêche.

La majorité des pêcheurs sont situés dans les pays en développement.

✓ **En 250 ans, le taux d'acidité de l'océan a augmenté de 30 %**

L'acidification des océans est l'un des principaux dangers auxquels ils sont confrontés, même si cela est moins visible et moins médiatisé que le réchauffement et la montée des eaux.

Le CO<sub>2</sub> absorbé par l'océan en grande quantité change la composition chimique de l'eau.

Dans ces conditions, le phytoplancton peine à survivre. Moins la photosynthèse a lieu et moins l'eau est oxygénée. Cela affecte également directement la chaîne alimentaire. La réaction chimique de ce processus empêche les plantes et animaux marins de fabriquer correctement leurs coquilles, et d'autres habitats calcaires comme le corail.

### 3 – Vacances 2022 du GEM l'Eclaircie –

Cette année, les membres du GEM intéressés par les vacances ont très clairement manifesté l'envie de changer de style de vacances (par rapport à l'hébergement en pension complète de l'année dernière à Sainte-Maxime), d'une part et ont souhaité se plonger dans la nature, d'autre part.

C'est pourquoi, ils ont choisi dans leur grande majorité (21 voix « pour » et 7 « contre ») le projet porté par Doris au camping \*\*\* « **Au Pré du Lac** » (à 30 km de Grenoble, altitude : 920 mètres), au paysage bucolique, en chalets (chambres doubles) de 4 ou 6 personnes et restauration libre.

**Attention :**

Il n'y a pas de chambre simple (ni de TV) dans ces chalets. En conséquence, les membres intéressés par ces vacances du GEM l'Eclaircie devront au préalable accepter de partager leur chambre avec un (ou une) autre membre (du même sexe) désigné(e) et s'engager par écrit (pour éviter de changer d'avis sur place et tout désorganiser) en signant la « charte de bonne conduite » (ci-jointe), avant le départ.



Pour vous inscrire, vous voudrez bien :

1. **Vous accorder** avec un(une) partenaire de chambre, nommément désigné(e) sur la « charte de bonne conduite »
2. **Remettre 100 €** à Marie-Véronique **avant vendredi 11 mars 2022**

Le Doblo sera éventuellement mis à disposition des vacanciers, si deux conducteurs (au moins) sont inscrits aux vacances.

**Rappel** : **La charte de bonne conduite** (à respecter avant le départ en vacances et pendant le séjour) sera lue, acceptée et signée par chaque membre inscrit aux vacances.

Il y sera notamment notifié que tout désistement est accordé par le GEM l'Eclaircie jusqu'à J-8 (pour permettre à l'un des membres sur liste d'attente de bénéficier du désistement).

A moins d'une semaine avant le départ (et à fortiori le jour même du début des vacances), le GEM demande le remboursement intégral du séjour (en attendant l'action, éventuelle, de l'assurance annulation)

#### 4 – Culture –

**Nouveau !** L'ensemble des **médiathèques** du réseau de Vallée Sud – Grand Paris étend ses horaires et jours d'ouverture à partir du 08/02/22, en particulier le dimanche :

Bagneux (14h à 18h), Clamart (10h à 14h à La Buanderie et 14h à 18h à François Mitterrand), Fontenay-aux-Roses (10h à 13h) et Malakoff (10h à 13h).

#### 5 – Agenda –

- o Prochaines **visioconférences** animées par Marie-Véronique : mardi 15/02/22 et jeudi 17/02/22, à 15h15
- o Prochain **Conseil du GEM** : vendredi 18/02/22 à 14h30

Suivi du **Débat**, animé par Marie-Véronique à 15h30 : « *Comment lutter contre l'impatience ?* », à l'initiative de Pierre Missoud

- o **Nouveau débat**, animé par Marie-Véronique : « *comment faire son deuil ?* », proposé par Grégory Fraysse, Administrateur, programmé vendredi 20/05/22, à 15h30

Fait le 14/02/22, à Fontenay-aux-Roses,

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale





Vacances 2022

Du samedi 27 août au samedi 3 septembre 2022

**Camping Au Pré du Lac, à Saint-Théoffrey (Isère)**

En chalets (chambres doubles)

## Charte de bonne conduite

Je soussigné :

Prénom :

Nom :

**Accepte** (contre 100 € de participation, valant inscription aux vacances) :

✓ de **partager** ma chambre avec un (ou une) membre (du même sexe) du GEM l'Eclaircie,

en l'occurrence, avec .....

✓ d'**informer** la Déléguée Générale, avant le vendredi 19 août 2022, de tout désistement

✓ de **rembourser** le coût intégral de mes vacances (séjour + voyage) au GEM l'Eclaircie en cas de désistement à moins d'une semaine avant le départ

✓ de **respecter** les règles d'hygiène et d'harmonie (avec soi-même et les autres) afférentes à la vie en communauté

✓ de **faire appel** au « médiateur » du groupe, en cas de conflit entre deux (ou plusieurs membres)

✓ d'**appliquer** le compromis issu de la médiation en cas de conflit entre deux (ou plusieurs membres)

Fait à Fontenay-aux-Roses, le

Signature :